



Rosmerta

Sommaire

Actualité.....	2
Présentation	3
Historique	4
Argumentaire	5
Nos soutiens et personnes ressources.....	6
Contact.....	7



DEUX MOIS APRÈS L'OUVERTURE... OÙ EN SOMMES NOUS ?

36

résidents dont 6 familles et 19 mineurs isolés

9

nationalités représentées

6

solutions d'hébergements trouvées

13

commissions en charge de la gestion du lieu

150

bénévoles actifs de différentes manières

1100

personnes qui suivent la page facebook

Présentation

Qui sommes-nous ?

Rosmerta, du nom de la déesse celte de l'abondance, est une association loi 1901 créée par un collectif de citoyen.e.s concernés par le respect des droits de l'Homme et engagés pour la solidarité et l'entraide. Nous sommes plus de 300 bénévoles, oeuvrant dans différents collectifs pour défendre les droits des personnes migrantes sur le Vaucluse, dont plus de 150 investies sur Rosmerta.

Notre projet ?

Rosmerta est un lieu de vie temporaire avec une mixité des usages : un lieu d'hébergement temporaire et un espace de vie sociale et culturelle.

Nous avons été dans l'obligation d'effectuer une réquisition citoyenne. Nous souhaitons régulariser la situation afin qu'une convention d'occupation temporaire soit signée avec le propriétaire du lieu.

Nous hébergeons une trentaine de personnes, dont 15 mineurs.

Qui accueillons-nous ?

Nous accueillons des mineurs, avec ou sans parent, sans hébergement, quelque soit leur nationalité ou leur statut juridique.

Pour quelle durée ?

Nous les accueillons le temps de trouver une autre solution d'hébergement et/ou que leur situation administrative soit régularisée. Il s'agit d'un lieu de transit, d'orientation. Nous travaillons avec le réseau du territoire pour trouver des solutions d'hébergement : Secours catholique, Welcome, Emmaüs, Mas de Carles, Association le Village...

Pourquoi ?

Nous répondons avant tout aux urgences, celles liées à l'accès inconditionnel à l'hébergement, à l'alimentation, à l'hygiène, à la santé, et à l'éducation, pour répondre aux besoins vitaux. Le temps que les personnes puissent entrer dans le droit commun. Nous souhaitons aussi que l'intérêt supérieur de l'enfant soit toujours respecté.

Ne souhaitons pas seulement dénoncer mais être force de proposition, par ces actions nous interpellons les pouvoirs publics sur leurs responsabilités à faire respecter les droits de l'homme et les lois et nous proposons des solutions alternatives.



Quelle philosophie du lieu ?

Hébergement et accompagnement global

Afin de répondre au mieux aux besoins des personnes, nous leur offrons un accompagnement global. Pour cela, nous avons mis en place un fonctionnement par commissions, avec binôme référent, qui coordonne la commission. Elles sont constituées de professionnels qualifiés : psychologue, pédiatre, médecin, infirmier, kinésithérapeute, éducateur, assistant.e sociale, juriste, chargé de communication, électricien, régisseur, graphiste, comédien.e... Tous sont bénévoles dans l'association. Chaque commission se réunit régulièrement. Des réunions "bénévoles" sont organisées tous les vendredis à 18h30.

Les habitants, acteurs de la vie du lieu

Les habitants participent et décident ensemble des règles de vie, lors des réunions hebdomadaires des habitants. Ils initient et participent à la réalisation de projets concernant le lieu de résidence.

Plus qu'un lieu d'hébergement, un lieu « en vie »

Nous ouvrons le lieu aux habitants du quartier et plus largement du territoire afin de favoriser la mixité, la solidarité et le partage.

Des ateliers ouverts aux habitants du lieu et du territoire sont proposés ainsi que des espaces de rencontre et de partage qui favorisent la mixité sociale et culturelle : théâtre, danse, chorale, éveil musical, cours de cuisine....

Des événements culturels et festifs sont organisés le dernier dimanche de tous les mois. Les habitants du lieu participent à l'organisation de ces événements.

Cette ouverture du lieu à la vie associative et civique permet ...

- o De réduire l'isolement des personnes en créant du lien social, par le faire ensemble
- o De déstigmatiser les personnes en situation de fragilité par la rencontre avec des personnes différentes
- o La participation à la vie citoyenne et au développement du territoire

Les différentes commissions

- o **Accueil & accompagnement** : suivi global de l'accueil et coordination des référents famille et jeune
- o **Santé** : suivi santé des habitants
- o **Juridique & administratif** : suivi des démarches administratives des habitants
- o **Scolarisation** : scolarisation et cours de soutien
- o **Vie quotidienne** : coordination de l'alimentation, de l'aménagement et de l'organisation de la vie collective avec les habitants
- o **Communication interne** : entre bénévoles
- o **Communication externe** : public et presse
- o **Finance** : gestion du budget et de la comptabilité du projet, recherche de fonds
- o **Travaux** : technique et bâtiment
- o **Culture / Événements** : organisation mensuelle d'événements festifs (concerts, gratifieria...)
- o **Culture / Activités et loisirs** : organisation d'une programmation ouverte à tous (habitants du lieu et d'Avignon) et organisation de temps pour les enfants



Historique

2016

En 2016 nous créons au sein de RESF un réseau de familles d'accueil solidaires sur le Vaucluse. Actuellement, 50 familles hébergent à leur domicile un jeune migrant mineur non accompagné (47 jeunes sont hébergés par ce réseau. Ces mineurs n'ont pas été pris en charge par l'Aide sociale à l'Enfance et se retrouvent alors sans hébergement et sans accompagnement. En plus de l'hébergement, le réseau accompagne ces jeunes dans les démarches administratives, juridiques et de santé et dans la scolarisation. En parallèle, en septembre 2016 nous créons l'association 100 pour 1. Elle procure gratuitement un logement à des familles migrantes qui ont été déboutées du droit d'asile ou en attente d'un titre de séjour. Des personnes adhèrent à l'association en faisant un don tous les mois, ce qui permet ensuite de louer un appartement pour mettre à l'abris une famille. Un groupe de soutien local est constitué pour épauler chaque famille et offrir un accompagnement global (santé, droits sociaux, école, parrainage ...), en lien avec les associations et organismes partenaires engagés. Actuellement nous accueillons 6 familles dans le cadre de cette association.

2017-2018

- o Rencontre d'une dizaine de lieux d'accueil alternatifs en France : projet-avanti.com
- o Rencontre du Réseau hospitalité à Marseille et du collectif AGIR, à Aix en Provence au printemps 2017.
- o Rencontre du Lieu de répit à Marseille
- o Contact pris avec l'initiatrice du projet Cocovelten (lab zero) sur Marseille, Marthe Pommie et rencontre de l'association Yes We Camp
- o Rencontre inter-associative pour créer des ponts entre les différentes associations locales
- o Des bénévoles associatifs et des professionnels des institutions sollicitent notre aide pour mettre à l'abri des familles et des jeunes migrants
- o L'association 100 pour 1 et RESF étant saturés, nous décidons d'interpeller plus activement les pouvoirs publics sur cette problématique. Nous envoyons un premier courrier au préfet et à Mme la maire, demandant la mise à disposition d'un bâtiment vacant sous forme d'occupation temporaire. Connaissant l'important patrimoine immobilier de l'archevêché, nous sollicitons aussi leur aide en leur demandant une rencontre
- o En parallèle, nous organisons des réunions publiques pour alerter les citoyens et constituer une équipe de travail. Une cinquantaine de personnes sont présentes et se montrent intéressées
- o Nous recevons aussi le soutien d'élus à la municipalité et au département, ainsi que M. Cesarini, député En Marche.
- o Nous rencontrons les élus aux affaires sociales à la mairie à deux reprises. Ils expriment que ces problématiques ne révèlent pas de leurs responsabilités. Nous n'obtenons aucune réponse de la préfecture. Monseigneur Cattenoz annule deux rendez vous.
- o Face à l'urgence sociale grandissante de familles avec enfants dans la rue, nous sollicitons à nouveau des rendez-vous, puis organisons une conférence de presse le 10 décembre 2018
- o La DDCS promet l'organisation d'une rencontre multi acteurs
- o Les délais étant trop longs, nous prenons la décision d'organiser une réquisition citoyenne dans un bâtiment, se situant au 7 rue Louis Pasteur, appartenant au diocèse

Argumentaire

L' émergence de nouvelles façons pour mettre à l'abri les personnes a montré des résultats positifs.

L'occupation temporaire, comme outil accompagné par les décideurs politiques, est une opportunité pour la ville et l'État de profiter de ces nouveaux savoir-faire pour innover et ambitionner des solutions solidaires et innovantes.

Il existe plusieurs projets similaires très inspirants (les Grands Voisins à Paris, le Cedis à Toulouse, Hophophop à Besançon...). Comme le projet Coco Velten sur Marseille, qui a remporté le 2^{ème} prix de l'innovation publique, lors d'un concours national, le 20 mars 2018.

Les avantages de ce projet pour chacunes des parties

o Le propriétaire peut valoriser son foncier inutilisé : l'occupation permet de prendre soin du bâtiment, d'éviter la dégradation des locaux et de lutter contre les squats illégaux.

o Les habitants du territoire peuvent bénéficier de services dans leur quartier : lieu de partage de savoir-faire, lieu culturel renforçant les liens sociaux et le dynamisme de quartier, lieu de rencontre avec des personnes en situation de fragilité ou en exil.

o Les personnes en difficultés sont hébergées, trouvent des services dédiés à l'accompagnement qui évitent les errances.

o L'ouverture du lieu à la vie associative et civique contribue au vivre ensemble et à la qualité du cadre de vie de chacun.

Nos atouts

Nous sommes nombreux :

300 bénévoles intervenants dans plusieurs collectifs d'aide aux réfugiés sur le Vaucluse. Une force humaine importante et beaucoup de sympathisants, plus de 1 000 personnes solidaires.

Nous sommes plus d'une centaine à s'investir au sein du lieu. Chacun.e ayant des compétences spécifiques à mettre au profit du projet.

Nous travaillons en réseau avec les associations et les élus locaux.

Nous avons fait un état des lieux des initiatives en France. Ce qui nous a permis de constituer un réseau de personnes ressources et de connaître différentes initiatives d'accueil.

L'exemplarité et la réussite de nos actions :

Nous hébergeons actuellement dans les différentes associations créées plus de 110 personnes. 50 familles d'accueil solidaires qui accueillent une quarantaine de jeunes. 150 adhérents à l'association 100 pour 1 et 6 familles accompagnées.

De nombreux événements culturels, le dernier la fête des jeunes a accueilli 700 personnes et récolté 6500 euros de bénéfice. La création du collectif des jeunes réfugiés Djyguiya.

Espoir pour les personnes accueillies :

Les personnes qui seront accueillies ont des possibilités d'être régularisées. En effet, de nombreux jeunes accompagnés par RESF ont été régularisés ainsi que 3 familles sur 6.

Il s'agit donc de solutions transitoires avant que ces personnes puissent entrer dans le droit commun et être indépendantes (travailler, payer leurs impôts...).

Nos soutiens et personnes ressources

Vox Public

Vox Public est une association française créée en 2016, qui a pour but de soutenir et d'accompagner les initiatives citoyennes lorsque celles-ci visent à influencer les politiques publiques pour réduire les injustices sociales, les discriminations et les pratiques de corruption. Vox Public se veut au service des acteurs de la société civile où qu'ils se trouvent en France

Ils soutiennent le projet :

Associations : La Cimade, Collectif des réfugiés du Vaucluse, 100 pour 1, RESF, MRAP, Amnesty, Collectif des intermittents et des précaires (CIP), CCFD, UNEF Avignon, Association des cités.

Structures culturelles : Le Théâtre des Cheminots / La rotonde, l'Isle 80, Les Hauts plateaux, cinéma Utopia

Partis : France insoumise Avignon, NPA, Génération.s Avignon.

Élu.e.s locaux : Madame Sylvie FARE - Conseillère Départementale, Madame Delphine JORDAN - Conseillère Départementale, Madame Darida BELAÏDI - Conseillère Départementale, Madame Noëlle TRINQUIER - Conseillère Départementale, Monsieur André CASTELLI - Conseiller Départemental, Monsieur Max RASPAIL - Conseiller Départemental, Monsieur Sylvain IORDANOFF - Conseiller Départemental, Madame Laurence ABEL RODET - Adjoint au Maire d'Avignon, Monsieur Jean-Pierre CERVANTES - Conseiller municipal d'Avignon, Monsieur Olivier GROS - Conseiller municipal d'Avignon, Madame Françoise CIPRIANI - Conseillère municipale d'Avignon, Monsieur Philippe FERREIRA - Conseiller municipal d'Avignon.

Contact

7 rue Pasteur, 84000 Avignon

09 52 20 06 67

06 84 17 30 77

contact@rosmerta.com

rosmerta-avignon.fr

facebook.com/rosmertaavignon/

[rosmerta_avignon](https://facebook.com/rosmerta_avignon/)



Rosmerta